



David Nabarro au centre face à la presse



D. Nabarro à gauche à côté de Fabien Hoffret (RFI) et Anaïs Hotin (BBC)



D.Nabarro à gauche à côté de Damian, Directeur du CINU de Dakar



Une vue d'ensemble de la conférence de presse

**Visite à Dakar du Dr David NABARRO,  
envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la lutte contre Ebola.**

## SOMMAIRE

Visite à Dakar du Docteur David NABARRO, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la lutte contre Ebola	3-4	
Journée de sensibilisation au Collège d'Enseignement Moyen « Les Martyrs » à Thiaroye	5-6	
L'ONUSD et l'Ambassade de Palestine au Sénégal collaborent pour engager la communauté arabe dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel	7	
Le Sénégal a évalué la conformité de sa législation nationale anti-corruption avec la Convention des Nations Unies contre la corruption	8	
Pour une meilleure prise en compte des droits des femmes en détention au Sénégal	9-10	



Des volontaires font du porte-à-porte pour discuter avec les résidents d'un bidonville de Freetown, la capitale de la Sierra Leone, dans le cadre de la lutte contre le virus Ebola. Photo : UNICEF / Tanya Bindra

## Visite à Dakar du Dr David NABARRO, envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la lutte contre Ebola.

*Le Docteur David Nabarro, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la lutte contre Ebola, était à Dakar pour une visite de travail. Au cours de son séjour, il a rencontré la presse internationale, le 5 mai 2015, au Centre d'Information des Nations-Unies. David Nabarro a déclaré aux journalistes que la fin de l'épidémie d'Ebola pourrait être déclarée le samedi 9 mai 2015 au Liberia, si aucun nouveau cas n'était déclaré d'ici là. Extraits.*

**Quel est l'état des lieux ? A combien s'élève le nombre de cas dans la région ?**

La semaine dernière, nous avons 18 cas. 9 en Sierra Léone et 9 en Guinée. C'est une grande diminution par rapport à 2014. Nous avons plus de



David Nabarro devant les journalistes

800 cas par semaine. La riposte n'est pas finie. Le plus difficile c'est la fin de l'épidémie. Si on ne trouve pas tous les cas, on peut assister à une réinfection. C'est pourquoi, je travaille avec tout le monde jusqu'à la fin de l'épidémie. Après 42 jours, on peut dire que c'est la fin.

Le Liberia est très proche des 42 jours sans cas. Oui. La dernière personne infectée est morte et samedi prochain sera le 42<sup>ème</sup> jour. Si on arrive sans cas au bout de 42 jours, on pourra dire que le Liberia est sans cas. Mais

pour le Liberia, si Ebola continue ailleurs, ils ne seront pas surs de la fin...

...Au Liberia, on n'est pas loin des 42 jours sans cas. J'ai parlé au gouvernement. Ils disent de faire attention tant qu'il y a des cas chez les voisins. Quand une épidémie finie, il est utile d'être vigilant.

**Etes-vous confiant par rapport à la fin de votre mission ?**

UNMEER (ndlr : Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE)) est une mission spéciale pour combattre Ebola et de riposte. Ce sera fini en fin juillet 2015. Mais on a un plan de transition et je suis à Dakar pour cette transition, la plus forte possible. Nous voulons être sûrs que nous avons tous les éléments pour finir le travail mais je ne peux pas vous donner une date. J'ai confiance mais on a la saison des pluies qui va commencer et c'est un peu plus difficile quand la pluie commence.



David Nabarro et Damian



David Nabarro au centre face à la presse

C'est difficile de comprendre toutes les situations de cette épidémie. C'est un travail que vont faire les chercheurs. Le plus important c'est de dire que ça a commencé en Guinée puis au Liberia, Sierra Léone. Après ça a été l'arrivée dans les villes, Monrovia et Freetown pour atteindre les taux de septembre. En Guinée, ce n'est pas passé à Conakry de la même manière. En Guinée, on a maintenant des cas en basse Guinée et quelques cas près de Conakry. Il faut comprendre que c'est parti de Guinée forestière et maintenant on est dans les zones littorales.

**Vous avez insisté sur l'importance de faire face à des risques de résurgences.**

Si on n'a pas un système de santé capable de trouver une maladie. Si on n'a pas la capacité d'aider les gens il faut trouver les moyens de sauver les gens, il faut trouver un système de santé, ça s'appelle un système de santé fort. On travaille avec les pays. Pas seulement les 3 pays. On a trouvé au Nigeria, au Sénégal au Mali qu'on peut trouver des réponses rapides, un système qui peut trouver une réponse forte face à une épidémie.



D. Nabarro à gauche à côté de Fabien Hoffret (RFI) et Anais Hotin (BBC)



## Journée de sensibilisation au Collège d'Enseignement Moyen " Les Martyrs" à Thiaroye.

Alors que la Journée Mondiale contre l'esclavage des enfants allait être célébrée un jour plus tard, le Bureau Régional en Afrique de l'Ouest (BRAO) du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) en a profité pour organiser une journée de sensibilisation à leur cause au Collège d'Enseignement



Les filles étaient à l'honneur

Moyen (CEM) « Les Martyrs » à Thiaroye avec des enfants du secondaire allant de 12 à 17 ans. En présence des autorités communales, du Directeur du collège Les Martyrs (Monsieur Sada Kane), du représentant de l'association des parents d'élève, des représentants du centre hospitalier de Pikine et surtout en présence du Professeur à l'origine de cette initiative, Monsieur Seydy Ibrahima Ly, le BRAO a pu participer à cette journée de sensibilisation centrée sur la scolarisation des filles (SCOFI) et les droits humains plus en général. Ainsi, les élèves du club des

droits de l'homme de l'école ont pu présenter un par un les 30 articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, ensuite de quoi, des poèmes ainsi que des exposés sur diverses thématiques ont été récités par les élèves. Une pièce de théâtre a même été réalisée et jouée devant les différents partenaires de l'événement abordant les thèmes de la scolarisation des filles, de l'autorité parentale et de l'avortement, choses qui peuvent paraître parfois difficiles à discuter publiquement au Sénégal surtout au niveau des enfants.

Là où ce genre d'initiative devient intéressant c'est qu'en fin de matinée, il a été donné la possibilité aux élèves de poser des questions directement au personnel du HCDH : « **que pensez-vous de la situation des enfants de la rue et des enfants talibés au Sénégal** », « **Pourquoi l'ONU n'intervient pas plus souvent auprès du gouvernement pour changer la situation** » et de manière plus large, « **A quoi sert l'intervention des opérations de maintien de la paix dans des pays comme Congo ou la République Centrafricaine quand on connaît les conséquences de ces interventions** ».



Les frasques sur les droits humains réalisés par les élèves



Un groupe d'élèves du CEM « les Martyrs » de Thiaroye

Pour conclure cette fabuleuse journée, un cocktail ainsi qu'une présentation de dessins réalisés par les élèves ont été organisés afin de laisser les différents acteurs discuter dans

un cadre un peu plus informel. Cette initiative visant à renforcer les relations entre les représentations onusiennes à Dakar et la société civile est sans doute une première qui débouchera sur un projet de collaboration à plus long terme. L'idée du club des droits de l'homme du Collège des Martyrs et de Monsieur Ibrahima Ly consiste à créer des structures



Les élèves membres du Club des Droits Humains du Collège « les Martyrs »

similaires partout ailleurs au Sénégal afin que des agences onusiennes puissent y venir régulièrement pour rencontrer, discuter et sensibiliser la population civile sur les actions qu'elles mènent au Sénégal et plus généralement en Afrique de l'Ouest.

## L'ONUSC et l'Ambassade de Palestine au Sénégal collaborent pour engager la communauté arabe dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.



Participants lors de la cérémonie d'ouverture de la table ronde

*Le 7 avril 2015, les Ambassadeurs des pays arabes à Dakar ont participé à une table ronde organisée par l'Ambassade de l'État de Palestine et l'ONUSC à Dakar, au Sénégal.*

La région sahélienne est de plus en plus victime d'un grand nombre de menaces transnationales, allant du trafic de drogues, d'armes à feu

et de migrants au terrorisme radical, et facilités par la corruption, qui demeurent impunies dans de nombreux cas. La région est également affectée par de nombreuses crises chroniques et aiguës, exacerbées par ces flux criminels qui sapent le développement et diminuent la capacité des pays à subvenir aux besoins primaires de leurs citoyens, tels que la sécurité et la suffisance alimentaire.

Modéré par Son Excellence Monsieur Abdalrahim Alfarra, Ambassadeur de l'État de Palestine à Dakar, cet évènement, avec le soutien de l'Ambassade de l'État du Koweït, a réuni pour la première fois les Ambassadeurs des pays arabes accrédités au Sénégal (plus de 17 pays représentés) autour de ces thématiques clés.

Pierre Lapaque, Représentant régional de l'ONUSC pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, a présenté les défis liés à la criminalité transnationale organisée dans la région. Comme il l'a expliqué, « ***l'une des sources de financement d'AQMI (Al-Qaeda au Maghreb Islamique) et des groupes associés provient de divers trafics notamment des drogues mais aussi de cigarettes, de carburant ou encore d'enlèvement d'otages occidentaux contre rançon*** ». La portée géographique, l'ampleur et l'interdépendance entre ces crimes en font une cause majeure de l'insécurité et volatilité politique qui ravagent les efforts de développement de nombreux pays.

Sur ces thématiques, les efforts de l'ONUSC s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel 2013-2017 (axée sur trois piliers - gouvernance, résilience et sécurité) et visent à soutenir le développement de systèmes de justice pénale accessibles, efficaces et responsables dans les États de la région, tout en fortifiant leurs capacités de détection et de contrôle frontalier.

M. Robert Piper, Coordonnateur humanitaire régional pour le Sahel, a également rappelé le besoin imminent de coordonner, de manière cohérente et intégrée, les actions de tous les organismes humanitaires dans la région. L'insécurité alimentaire, la malnutrition et les épidémies virales sont parmi les problèmes chroniques qui affectent le Sahel, requérant des investissements structurels durables et une assistance humanitaire efficace pour les groupes vulnérables et ceux déplacés par les crises aiguës.

## Le Sénégal a évalué la conformité de sa législation nationale anti-corruption avec la Convention des Nations Unies contre la corruption.

*Le 17 avril 2015, le Sénégal a finalisé les travaux préparatoires de l'auto-évaluation de sa législation nationale de lutte contre la corruption dans le cadre de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Avec l'appui de l'ONUDC, les membres de l'Office Nationale pour la Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) se sont réunis régulièrement à Dakar depuis le 24 mars 2015, avec des représentants du Ministère de la Justice, du Ministère des Affaires étrangères, des corps de contrôle, de la société civile et d'autres parties prenantes au Sénégal.*



Membres de l'OFNAC, représentants ministériels et participants de la société civile pendant l'évaluation législative

Les participants aux rencontres se sont penchés sur les dispositions concernant les mesures préventives, l'incrimination, la détection, la répression, la coopération internationale et le recouvrement des avoirs prévus dans les chapitres II, III, IV et V de la Convention. Ils ont examiné toutes ces dispositions de la Convention en comparaison avec le code pénal, le code de procédure pénale et d'autres législations nationales de lutte contre la corruption. Ils ont pu relever plusieurs lacunes législatives, par exemple, en ce qui concerne la corruption dans le secteur privé, ou encore la responsabilité des personnes morales, parmi d'autres déficits d'application des engagements entrepris sous la Convention.

Lors de l'ouverture, la Présidente de l'OFNAC avait rappelé que la « *Convention, qui constitue la norme internationale de référence, a été ratifiée [par le Sénégal] le 25 novembre 2005* ». Elle avait clarifié que l'auto-évaluation permet « *d'identifier nos faiblesses et insuffisances et de mesurer les écarts de nos textes par rapport à la norme internationale de référence* » et elle permet « *l'identification des réformes prioritaires à envisager* », avant de conclure « *fort heureusement, dans un contexte marqué par l'existence d'une forte volonté politique de combattre la corruption et par un engagement citoyen sans précédent pour l'instauration de la transparence, la détection des faiblesses constitue, sans nul doute, un pas décisif vers des solutions efficaces* ».



## Pour une meilleure prise en compte des droits des femmes en détention au Sénégal.

*A l'occasion de la journée internationale de la femme, l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS), l'Observateur National des Lieux de privation de liberté (ONLPL) en partenariat avec le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Ambassade de Grande Bretagne ont procédé au lancement du rapport sur la situation des femmes détenues au Sénégal depuis la maison d'arrêt de Liberté VI, en présence du Ministre de la justice.*



M. Sidiki KABA, Ministre de la Justice

Ce rapport, qui s'inscrit dans le cadre du projet d'assistance aux femmes détenues, est le résultat de visites effectuées dans plusieurs maisons d'arrêt accueillant des femmes dans différentes régions du Sénégal. Au cours de ces visites, des enquêtes ont été menées afin de mieux connaître les conditions de détention des femmes. Des consultations juridiques, médicales et d'assistance sociale gratuites ont également été offertes aux détenues.

**« La détention des femmes est plutôt marginale puisqu'on estime que celles-ci constituent moins de 4% de l'ensemble de la population carcérale au Sénégal »** explique Fatou Kiné Camara, présidente de l'AJS. **« Or, le caractère minoritaire de la détention féminine ne doit pas occulter pour autant les problèmes spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées dans un milieu a priori conçu pour les hommes. »**

Peu de mesures prennent en compte les situations spécifiques, comme celles des détenues enceintes, allaitantes et mères avec enfants relève le rapport. Il s'agit notamment de l'absence d'espaces aménagés réservés aux mères ou de régime alimentaire adaptés aux jeunes enfants. Le rapport pointe également des carences dans le système sanitaire, médical et alimentaire tandis que l'architecture des locaux, la gestion des visites et des contacts avec le monde extérieur, les offres de formation et d'emploi ne tiennent pas suffisamment compte des besoins des femmes détenues.

**« Ce rapport analyse également les causes de détention des femmes et met l'accent sur le caractère discriminant de certaines infractions »** précise le Représentant régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme Andrea Ori. Si le trafic de stupéfiants est la première cause d'incarcération (31%), il est suivi par l'infanticide (16%), **« un crime qui cible exclusivement les femmes car il est en corrélation directe avec la pénalisation de l'interruption volontaire de grossesse »** ajoute Andrea Ori. Le défaut de carnet sanitaire est une autre infraction qui revient à incriminer exclusivement les femmes qui exercent la prostitution.



M. Andrea Ori, Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest pour les Droits de l'homme devant la presse

L'absence d'instruction constitue également un handicap pour les femmes détenues, notamment dans l'évolution des procédures judiciaires. Près de la moitié des femmes peu ou pas instruites n'ont par exemple pas d'avocat pour suivre leur dossier. De plus, 72% des femmes détenues sont en détention préventive, dont la majorité en détention préventive de longue durée.

Pour Andrea Ori, « ***La question de l'accès à la justice est fondamentale, y compris pour les prévenues. Il ne peut y avoir de discrimination dans le système judiciaire. Chacun a le droit d'être jugé dans un délai raisonnable.*** »

Les visites ont également révélé que prévenues et condamnées sont confinées dans les mêmes cellules et soumises au même régime, ce qui est contraire aux engagements internationaux du Sénégal.

Le rapport recommande une plus grande humanisation des établissements pénitentiaires, notamment d'aménager et mieux gérer l'espace destiné aux femmes et aux enfants ; de privilégier les peines alternatives à l'enfermement et de revoir les infractions stéréotypant les femmes. Il s'agit en particulier de dépénaliser l'avortement dans certaines circonstances et d'effacer de la liste des délits liés à la prostitution ceux qui ciblent exclusivement les femmes (défaut de carnet sanitaire, racolage). Le rapport recommande également de réduire les délais de détention préventive dans le cadre des réformes législatives en cours, ainsi que de renforcer les mesures d'éducation pouvant prévenir la délinquance féminine.

Prenant connaissance du rapport, le Ministre de la justice, Me Sidiki Kaba, s'est engagé à examiner attentivement les recommandations et à en assurer le suivi pour leur mise en œuvre.

La journée s'est achevée avec un concert de Coumba Gawlo en présence des femmes détenues.